



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 12 septembre 2014

## Communiqué de presse

### RACCORDEMENT A2/A23 : UNE ÉTAPE DÉCISIVE À PARTIR DU 13 SEPTEMBRE



Le chantier permettant l'achèvement du raccordement de l'A2 à l'A23 a démarré en 2013 avec les premiers travaux pour la construction de la bretelle dans le sens Paris – Lille sur l'échangeur et se poursuit actuellement avec la réalisation d'un viaduc qui enjambera les autoroutes A2 et A23.

#### **L'amélioration de la fluidité du trafic et de la sécurité routière**

Cet aménagement routier a pour principal intérêt d'améliorer la fluidité des échanges économiques autour de l'agglomération de Valenciennes. En effet, la nouvelle bretelle permettra de relier directement l'A2 depuis Cambrai et Denain vers l'A23 en direction de Lille.

La traversée de la commune de La Sentinelle sera également soulagée des trafics d'échange. Le cadre de vie et la sécurité des riverains de la RD630 s'en trouveront améliorés.

La densité de trafic sur ces deux autoroutes entraîne d'importantes difficultés de circulation accentuées depuis le démarrage de ces travaux. Les services de l'État, et plus particulièrement la direction interdépartementale des routes (DIR) Nord, sont mobilisés quotidiennement pour en limiter les impacts sur les usagers.

#### **Prévenir les atteintes à l'environnement**

Le projet comprend une mise aux normes de l'assainissement existant. Le réseau d'assainissement créé permettra de traiter l'ensemble des eaux de ruissellement des autoroutes A2 et A23 dans le secteur. Les bassins de rétention et de décantation sont dimensionnés vis-à-vis de la pollution chronique et de la pollution accidentelle.

Le site de l'échangeur entre les autoroutes A2 et A23 fera ensuite l'objet d'un aménagement paysager dans l'objectif de mettre en valeur le paysage de la vallée et de l'étang du Vignoble.

#### **Des investissements financiers importants en faveur du développement du territoire**

Ce chantier clôturera le programme de construction de l'échangeur entre les autoroutes A2 et A23 engagé au précédent contrat de Plan État-Région. Porté par l'État, ce projet d'un coût de 41 millions d'euros, vient achever un programme de grands travaux engagés par l'État pour favoriser notamment le développement des territoires.

Ce chantier bénéficie également d'un co-financement des communautés d'agglomération Valenciennes Métropole et Porte du Hainaut pour un montant total de 5,8 millions d'euros.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nord – Pas-de-Calais assure, pour le compte de l'État, la fonction de maître d'ouvrage, assistée par la Direction interdépartementale des routes du Nord comme maître d'œuvre.

Nathalie Richer, Responsable division maîtrise d'ouvrage  
Michel Leblanc, Responsable service infrastructures

03 20 40 43 09

[nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr](mailto:nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr)  
[michel.leblanc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:michel.leblanc@developpement-durable.gouv.fr)

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement**

44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – [www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr)

## **Le calendrier des travaux pour 2014 et 2015**

Les travaux d'élargissement de l'autoroute et la création des bassins d'assainissement ont été réalisés en 2013. Le réseau d'assainissement créé à cette occasion permettra, de traiter l'ensemble des eaux de ruissellement des autoroutes.

Les travaux de réalisation du viaduc ont démarré le 3 mars 2014 pour une durée de 15 mois. La phase de travaux dite de « lançage » du viaduc est l'une des étapes les plus délicates et spectaculaires du chantier. Elle consiste à faire glisser horizontalement un élément du pont sur les piles pour son positionnement final. C'est un ouvrage métallique de près de 200 m de long et pesant 720 tonnes qu'il faut placer au millimètre près.

Trois phases de lançage seront nécessaires pour positionner sur ses appuis définitifs cet ouvrage qui franchira les deux autoroutes. Pour des raisons de sécurité et limiter la gêne à l'usager, le franchissement de ces voies se fera de nuit avec coupure des voies de circulation situées en dessous de l'ouvrage d'art.

La première phase démarre le 13 septembre 2014. La charpente sera transportée via le canal de l'Escaut. Elle sera déchargée sur le quai de l'entreprise LME avant d'être acheminée sur la zone de chantier par des remorques spécifiques. Le mode de transport et l'itinéraire choisi permettent de s'affranchir de toute gêne aux usagers des autoroutes A2 et A23.

Les 10 tronçons de l'ossature métallique seront assemblés et soudés sur place avant le lançage proprement dit et la mise en place de la structure sur ses appuis.

En 2015 débiteront les derniers travaux nécessaires à la mise en service de la bretelle avec la fin des terrassements et assainissements, les raccordements divers, l'aménagement du giratoire et de l'aire de la Sentinelle.